Envoyé en préfecture le 02/02/2026
Reçu en préfecture le 02/02/2026
Publié le
ID : 029-212900203-20260127-2701202602-DE

Ville de Briec

DÉPARTEMENT DU FINISTÈRE

ARRONDISSEMENT DE QUIMPER

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE BRIEC DE L'ODET

Séance du
27 Janvier 2026

N°27.01.2026.02

OBJET :

Rapport d'orientations budgétaires 2026

Date de convocation :
21 janvier 2026

Nombre de Conseillers :	
Conseillers en exercice :	29
Conseillers absents :	10
Nombre de pouvoirs :	7

Vote :	
Pour :	26
Abstention :	0
Contre :	0

L'an deux mil vingt-six, le vingt-sept janvier à vingt heures, le Conseil municipal s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Thomas FEREC, Maire

Etaient présents : M FEREC Thomas, Mme ZARADER Valérie, M PERINAUD Jean-Claude, Mme DAO Aurélie, M LE MEN Bruno, Mme GUILLOU Laurette, M CAUGANT Jean-Pierre, Mme COCOUAL Marie-Laure, Mme MOLARET Solange, M GUYADER Ronan, Mme LE GALL Laurianne, M CLOAREC Jean-Paul, Mme ROHOU Céline, Mme DUMOULIN Murielle, M CAM LE NY Maël, M ALLAIN Frédéric, Mme COURTOIS Sophie, M PERROT Jean-Claude, Mme HUGONNET Gwénaëlle.
Etaient absents excusés : M NIHOUARN Raymond, M GESTIN Philippe, Mme GOURHANT Nathalie, M GAKIERE Fabrice, Mme LE ROY Anne-Sophie, Mme MICHAUD Sabine, M PETIT Frédéric, M AUBIN David, M LE GUYADER Stéphane, Mme ROMÉ Cindy.
Pouvoirs :
M NIHOUARN Raymond donne pouvoir à M CAUGANT Jean-Pierre
M GESTIN Philippe donne pouvoir à M FEREC Thomas
Mme GOURHANT Nathalie donne pouvoir à Mme DUMOULIN Murielle
Mme LE ROY Anne-Sophie donne pouvoir à M GUYADER Ronan
Mme MICHAUD Sabine donne pouvoir à M Jean-Claude PERINAUD
M PETIT Frédéric donne pouvoir à Mme Valérie ZARADER
M AUBIN David donne pouvoir à Mme HUGONNET Gwénaëlle

M LE MEN Bruno a été élu secrétaire de séance

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée délibérante que conformément à l'article L.2312-1 du Code général des collectivités territoriales, le Maire présente au Conseil municipal, dans les deux mois précédant l'examen du budget primitif, un rapport d'orientations budgétaires donnant lieu à un débat spécifique, sans vote.

Ce rapport expose :

- les orientations budgétaires générales en fonctionnement et en investissement,
- les engagements pluriannuels, notamment en matière d'investissement,
- les éléments structurants sur la dette,
- ainsi que les perspectives d'évolution de l'épargne brute et nette et de l'endettement.

Le rapport constitue ainsi un document clé qui précise le contexte dans lequel évoluent les finances publiques et met en lumière les enjeux liés à la préparation du budget. Il détaille également les contraintes pesant sur les finances communales, explicite les choix stratégiques retenus pour l'élaboration du budget primitif en dépenses et en recettes et présente un état des leiux de la dette de la commune.

Le rapport sur les orientations budgétaires 2026 figure en annexe de la présente délibération.

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu le rapport sur les orientations budgétaires 2026 annexé à la présente délibération,

Envoyé en préfecture le 02/02/2026
Reçu en préfecture le 02/02/2026
Publié le
ID : 029-212900203-20260127-2701202602-DE

Considérant que ce rapport a été présenté en commission Finance Générale du 20 janvier 2026,
Considérant que ce rapport a été présenté au Conseil Municipal,
Considérant les débats qui ont eu lieu en séance

Le conseil municipal prend acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire relatif au budget de la commune et des orientations qui se sont dégagées pour l'exercice 2026, sur la base du rapport d'orientation budgétaire conformément aux dispositions de l'article L 2312-1 du Code général des collectivités territoriales.

Fait et délibéré le 27 Janvier 2026

Pour extrait conforme
Le Maire,
Thomas FEREC

MAIRIE DE BRIEC de l'ODET
29510 (Finistère)